

Image not found or type unknown



Vente terrain succession

Par **evard**, le **20/02/2011** à **16:25**

Bonjour,rnrnMon père veuf depuis 2003 veut vendre un terrain qui se trouve à côté de sa maison. Lors de la succession à la mort de ma mère la maison + le terrain avaient été estimés à 175 000 Euros rnl prévoit la vente du terrain environ 80 000 Euros rnY a t-il une plus value ???rnMerci de votre réponse

Par **edith1034**, le **20/02/2011** à **16:42**

à priori non puisqu'à vous lire il s'agit de la vente d'une parcelle pour un prix bien inférieur à l'ensemblernrnpour tout savoir sur le la vente immobilièrernrn<http://www.fbIs.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>